



L'an deux mille vingt-quatre, le 19 mars 2024,

Un Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Mme le Maire, Corine DUCROCQ.

Date de convocation : 14 mars 2024

Secrétaire de séance : Yohan MARÉCHAL

Heure d'ouverture de la séance : 19h20

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 10

Votant : 11

Pouvoir : 01

Présents :

Corine DUCROCQ, Evelyne CASTELAIN, Francis VALENTIN,
Dominique JOUSSE, Christophe ALLARD, Yohan MARECHAL,
Philippe GALLET, Kees GOUDAPPEL, Jean-François THOMASSON,
Christian BERTRAND,

Absents excusés :

Jean-Marie RUIZ, Hélène KOU, Marie-Christine SAUMANDE.

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal du rajout d'un point supplémentaire à savoir étude de la proposition de Monsieur Le Maire de Mayac pour l'achat mutualisé d'un broyeur à végétaux.

1) **Remboursement à un agent pour l'agent de moquette pour le sol du gymnase.**

Mme le Maire présente la demande de remboursement à un agent ayant réglé une facture s'élevant à 314.16 € ttc pour l'achat de moquette pour le sol du gymnase. La demande est acceptée à l'unanimité.

2) **Étude de la proposition de Monsieur Le Maire de Mayac pour l'achat mutualisé d'un broyeur à végétaux.**

Monsieur le Maire de Mayac a proposé à 3 communes dont Coulaures d'acheter de façon mutualisée un broyeur à végétaux. Après discussion, le conseil municipal valide cette proposition mais demande une réunion entre les 4 communes préalablement à l'achat de cette machine.